

5



10

15

## Actions

- Le Conseil syndical réuni ce jour appelle à se mobiliser le **20 mars** pour assurer **les droits de toutes et tous à la santé, pour reconquérir la Sécu, pour protéger toute la population de tous les aléas de la vie** (Ex: Au Mans, 10h au 19 boulevard Paixhans).

- Au côté de plus de 220 organisations, il appelle à manifester le **22 mars** pour la **journée mondiale contre le racisme et le fascisme**.

20

- Il appelle à soutenir les rassemblements en faveur de la **Protection Judiciaire de la Jeunesse** partout sur le territoire le **25 mars**.  
- rassemblement devant le tribunal de Nantes, de 12h à 14h.

25

- Il appelle à participer aux **marches des fiertés d'avril à juillet**.

- Il appelle à la nécessaire réussite du **1<sup>er</sup> mai**.

30

- Par ailleurs, constatant que la journée du 8 mars a été un succès, la FSU s'est donné un mandat ouvert visant à proposer une journée de mobilisation selon des modalités à définir, dans le cadre le plus large possible, en mettant l'accent sur la baisse de 10% de la rémunération maintenue en congé maladie, articulée avec les revendications du 5 décembre : salaires, pensions, carrières, retraites, conditions de travail. Il s'agirait d'inscrire la mobilisation dans la durée, au-delà de la journée (manifestations, grève...) en pesant pour le maintien de l'unité des huit organisations de l'interpro, dans le contexte actuel d'un discours politique qui semble profiter de la situation internationale et des inquiétudes légitimes qu'elle suscite pour imposer de nouvelles régressions sociales.

35

Nous restons donc pleinement mobilisé·es pour construire, notamment avec les autres organisations de lutte et de transformation sociale, des luttes en avril, en mai...

40